

DECISION DU MAIRE

Objet : CHARTE « OPÉRATION CALANQUES PROPRES 2026 » AVEC L'ASSOCIATION MERTERRE

N°2026-11

Le Maire de la Commune d'Ensues la Redonne,

- VU les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
- VU la délibération N° 2020/05/010 du 23 mai 2020 portant délégation générale du Conseil Municipal au Maire

Considérant que la commune d'Ensues-la-Redonne s'engage chaque année en faveur de la lutte contre les déchets sauvages abandonnés.

Considérant que l'association MerTerre organise en 2026 une opération « Calanques Propres » qui accompagne les structures dans l'organisation et la réussite de journées de ramassage de déchets sauvages abandonnés.

Considérant que pour bénéficier de son accompagnement, notamment matériel, l'association MerTerre propose aux structures de signer une Charte intitulée « Opération Calanques Propres 2026 ».

DECIDE

Article 1 : De signer la charte « Opération Calanques Propres 2026 » de l'association MerTerre, domiciliée au 68 rue de Rome – 13006 MARSEILLE et représentée par Madame Isabelle POITOU, en sa qualité de Directrice et Fondatrice.

Article 2 : Que Madame la Directrice Générale des Services sera chargée de l'application de la présente décision, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Istres et à Monsieur Le Trésorier Payeur.

Fait à Ensues la Redonne,
Le 21 janvier 2026

Le Maire,
Michel ILLAC



CHARTE OPÉRATION CALANQUES PROPRES 2026



C'est en 1993, que l'Union Calanques Littoral et Mountain Wilderness initient la première opération de nettoyage citoyen sous le nom de Calanques Propres, qui est reprise par la Mairie d'Ensues-la-Redonne depuis 2002 à l'occasion de leurs opérations. En 2003, sous l'impulsion de l'association Marseille Horizon, l'idée de fédérer les nombreuses structures du littoral effectuant déjà des ramassages de déchets sauvages sur terre et en mer sous le nom de Calanques Propres est née. Ces structures réalisaient des nettoyages de leur portion de littoral préférée parfois depuis des dizaines d'années.

Depuis 2005, l'association MerTerre contribue à l'acquisition de connaissances quantitatives et qualitatives sur les déchets abandonnés. Dirigée par Isabelle Poitou, biologiste et Docteure en Aménagement et urbanisme, spécialiste de la pollution par les déchets abandonnés, MerTerre apporte ainsi son expertise afin que cette opération devienne aussi une occasion de mieux connaître la situation sur ce territoire et son écosystème.

Ainsi, MerTerre propose une caractérisation des déchets aux participants à l'opération **Calanques Propres** depuis 2005. Elle a progressivement incité à l'obtention de données nombreuses et réparties notamment sur le territoire du parc à la fois à terre et en mer. Entourée de ses partenaires institutionnels et privés, la coordination de cet événement est confiée à MerTerre en 2008. L'opération s'étend alors de la Côte Bleue à la Ciotat et vers l'intérieur des terres (Huveaune et Aygalades), sur plus de 39 zones.

Forte de cette expérience, MerTerre s'est appuyée sur les structures participant à Calanques Propres pour tester un programme de sciences participatives qui a abouti en 2019 à la création de la plateforme **ReMed Zéro Plastique** soutenue par la Région Sud, le Ministère de la Transition Écologique et en partenariat avec le Museum National d'Histoire Naturelle.

Au fil des éditions, Calanques Propres permet, avec l'aide des nombreuses structures participantes, d'obtenir des informations de plus en plus précises et précieuses sur les déchets ramassés. Les structures participantes peuvent s'enregistrer dans la plateforme et inscrire leurs résultats issus des ramassages. Cette centralisation des données permet d'avoir une vision à la fois plus globale et plus locale de cette pollution et leur analyse géostatistique est à la base des préconisations de réduction.

Calanques Propres a pour objet d'alerter les pouvoirs publics, les médias et le public à la nécessité d'empêcher que les déchets abandonnés diffus n'arrivent en mer et de préserver le littoral toute l'année et sur toute son étendue terrestre, rocheuse et sous-marine. Avec la mise à disposition des données récoltées dans son bilan public, elle a pour ambition d'inciter à une gestion plus globale et concertée de cette pollution au-delà de l'opération et par les pouvoirs publics.

Ses moyens pour y parvenir sont de fédérer les acteurs et les actions autour d'un nettoyage éco citoyen d'envergure sur la même période et sous le même nom afin de renforcer le discours et de le faire mieux entendre. Elle permet une évaluation des déchets abandonnés sur les zones nettoyées par les participants. Cette information participe à l'éveil des consciences et à l'amélioration de la prise en compte de cette pollution par tous.

Cette charte est une invitation et un rappel des valeurs et du cadre dans lequel se déroule cette opération éco citoyenne d'envergure.

Cette année, comme l'année précédente, nous souhaitons plus que jamais insister sur le caractère collaboratif de cette opération, sur la nécessité, pour toutes les organisations participantes, de suivre les mêmes règles et de respecter les délais demandés, ainsi que de caractériser les déchets et de centraliser les données notamment en utilisant la plateforme Zéro Déchet Sauvage / ReMed.

Nous savons que ces conditions sont essentielles pour le bon déroulement de l'opération Calanques Propres afin que cette dernière soit à la hauteur des objectifs qu'elle se fixe.

La signature de la charte d'engagement qui suit est obligatoire pour les structures qui souhaitent être intégrées dans la coordination de Calanques Propres par MerTerre.

Engagements de MerTerre

- Mener les démarches de demandes d'autorisation d'événement auprès des autorités compétentes pour la zone marseillaise ;
- Mener les démarches de demandes de **moyens logistiques** auprès des autorités compétentes pour la zone marseillaise concernant les caissons (bennes) et les demandes de matériels auprès des partenaires pour l'ensemble de l'opération ;
- Fournir dans la mesure du possible en fonction des moyens et distribuer, gratuitement, le **matériel** (gants., sacs, etc.) que MerTerre a réussi à obtenir et proposer plusieurs créneaux de distribution ;
- **Animer une réflexion collective** sur le sens de l'opération Calanques Propres et son devenir ;
- Organiser les **réunions de coordination**, réaliser les comptes rendus et les transmettre aux participants ;
- Organiser un webinaire d'accompagnement aux **méthodes de ramassage** et de **caractérisation** et fournir des documents guides ;
- Diffuser un protocole de relevé des données quantitatives et qualitatives sous forme de **fiches de caractérisation** ;
- Le jour de l'opération, récupérer les informations relatives aux structures qui ont ramassé (zone, nombre de participants, volume, poids et photos) pour l'édition d'un **pré-bilan synthétique** pour diffusion aux médias le plus rapidement possible ;
- Récupérer les fiches de caractérisation, traiter les données et réaliser un **bilan détaillé** ;
- **Communiquer** sur l'ensemble des participants inscrits et qui adhèrent à la charte ;
- Créer et diffuser un **kit de communication, clés en main**, pour rendre visible la **cohésion** d'un **grand nombre** d'acteurs impliqués et l'**ampleur** de la **zone géographique** couverte ;
- Gérer les **relations presse** avec les médias et les journalistes avant, pendant et après l'événement sur différentes zones.

Engagements de la structure participante ou de la structure coordinatrice sur sa zone lorsque c'est le cas

- Entrer dans l'esprit général de l'opération impulsée par les coordinateurs en **respectant chaque structure**, en faisant preuve de **bienveillance** et en **signant et respectant la charte** ;
- **Être inscrit sur ReMed** et inscrire son événement au moins deux semaines avant l'opération en le rattachant à l'événement d'envergure Calanques Propres ;
- Transmettre à MerTerre le **logo** de la structure ou des structures que vous coordonnez ;
- Utiliser **uniquement l'affiche fournie par MerTerre** pour laquelle est prévue un encart personnalisable pour l'ajout des informations de ramassage et des partenaires ;
- Évoquer dans **TOUTES** les communications réseaux sociaux, médias et documents :
 - Le nom de l'opération Calanques Propres ;
 - L'association MerTerre, la plateforme ReMed Zéro Plastique et (si c'est le cas) sa structure coordinatrice locale sur son secteur ;
 - Son étendue géographique (de la Côte Bleue à la Ciotat en passant par les terres) ;
 - La mutualisation des données et leur traitement comme levier de prise de conscience et outil d'aide à la gestion ;
 - L'implication de MerTerre dans la coordination et la mise en place du suivi des déchets lors de l'opération dans le but d'aider à leur résorption ;
- Respecter les délais pour fournir les informations relatives aux **besoins logistiques** demandés en amont et sur le canal proposé pour la demande ;
- **Recenser** sa/les structure(s) participante(s), sa/leurs zone(s) d'intervention et le nombre de participants (par structure et par zone) auprès de **MerTerre** ;
- Répartir les intervenants "nomades" sur les zones qui en ont besoin ;
- Mener les démarches de demande d'autorisation d'événement auprès des autorités compétentes pour sa zone (hors Marseille) ;
- Suivre les réunions préparatoires et s'engager à suivre au moins une des sessions de webinaire d'accompagnement aux méthodes de ramassage et de caractérisation ;
- S'engager à compléter une **fiche de caractérisation** au minimum de niveau 1 ; en complétant une fiche par type de milieu ramassé (1 fiche de caractérisation pour les déchets ramassés en mer, 1 fiche pour ceux de la plage, 1 fiche pour ceux du parking, etc.)
- Respecter les délais pour fournir les **relevés de données** (zone, nombre de participants, volume, poids et photos) le jour de l'opération sur le canal prévu pour le pré-bilan ;
- Remonter l'ensemble des informations auprès de MerTerre en utilisant la **plateforme ReMed** pour le bilan détaillé de l'opération.

Les participants reconnaissent et acceptent que tout non-respect aux engagements pris en signant cette charte ou celle de l'année dernière, pourra entraîner une perte des bénéfices et avantages liés aux missions de coordination menées par MerTerre.

L'association MerTerre se réserve le droit de prendre les mesures suivantes, à sa seule discrétion :

- **Non-fourniture de matériel** : l'association MerTerre peut décider de ne pas fournir de matériel aux participants ne respectant pas leurs engagements.
- **Non-exécution des démarches administratives** : l'association MerTerre se réserve le droit de ne pas effectuer les démarches administratives au nom des participants en cas de non-respect de leurs engagements.

Droit à l'image et l'utilisation des contenus

Dans le cadre de l'opération Calanques Propres, l'association MerTerre peut être amenée à réaliser des photographies et vidéos lors des actions menées par les structures participantes. En participant à l'opération, les structures autorisent MerTerre à utiliser et diffuser, à titre gratuit et sans exploitation commerciale, les images et contenus liés à l'événement sur ses supports de communication (site internet, réseaux sociaux, bilans et supports de sensibilisation). Les structures participantes s'engagent à informer les personnes présentes lors de leurs actions. Toute demande de retrait pourra être adressée à l'association MerTerre.

Propriété et droit d'utilisation des données brutes

Chaque participant est propriétaire de ses données qu'il met à disposition de l'opération, du coordinateur général, soit, MerTerre et de la communauté des utilisateurs de la plateforme ReMed Zéro Plastique. Elles sont alors libres d'utilisation, encadrées par la licence **Creative Commons** et les [**Conditions Générales d'Utilisation**](#). Les données sont accessibles aux participants à Calanques Propres.

Signature de MerTerre

Signature de la structure participante

Le Maire.
Michel ILLAC

